

Feuille de route

Assises de la Transition Ecologique

2021-2026



63 actions à mettre en œuvre

Se Nourrir

Consommer

S'épanouir

Se déplacer

Vivre en
bonne santé

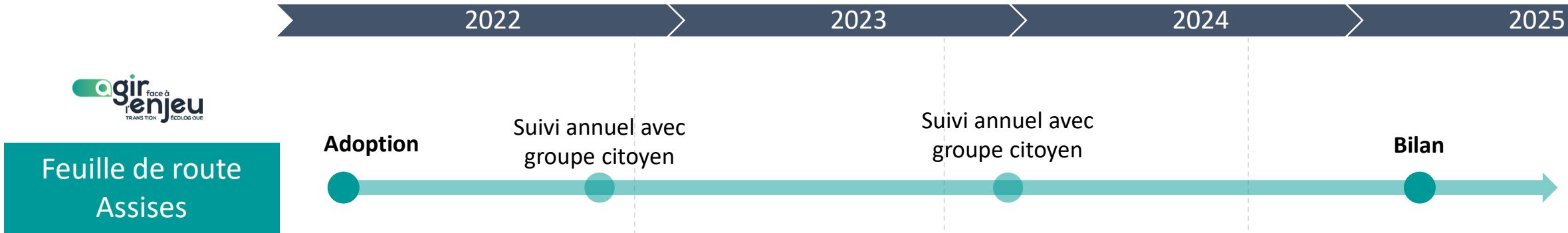
Se loger

Produire et
travailler

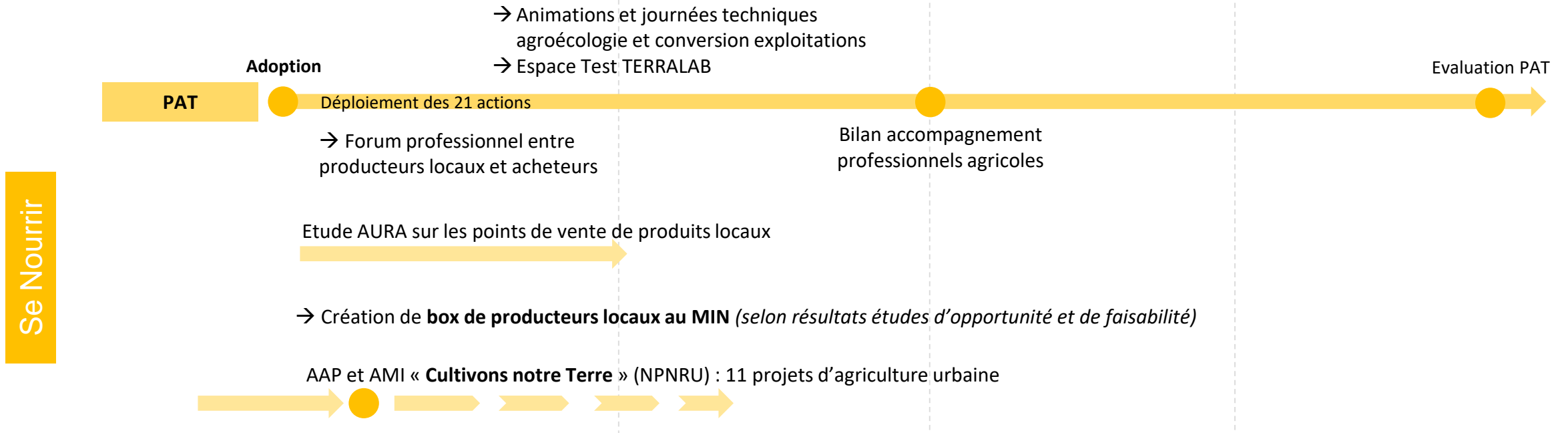
- **10** dont le cadre et les actions sont à concevoir (dont 6 actions dans Produire et travailler)
- **35** qui peuvent s'appuyer sur quelques actions engagées mais à consolider pour leur mise en œuvre Par ex. : services de réparation, créer un centre anti-gaspi, biodéchets, lignes express, transports à la demande, piétonnisation, protéger les espaces sauvages et zones humides, végétaliser pour protéger de la canicule, critères environnementaux dans les achats...
- **17** pour lesquelles des engagements ont été formalisés, et dont les actions sont à réaliser Par exemple : actions du PAT, zéro déchets, réduction gaspillage éclairage, actions du plan vélo (aménagement cyclables, véloroutes...), créer un guichet unique pour la rénovation...
- **1** action réalisée (aide à l'acquisition aux vélos classiques)



Un cadencement des actions à venir

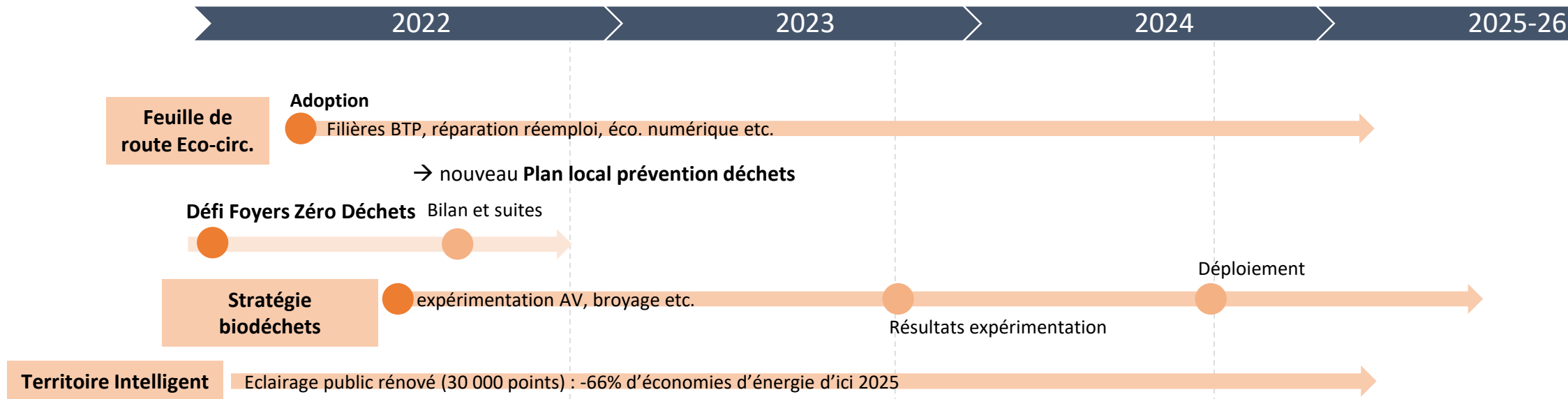


Quelques illustrations :

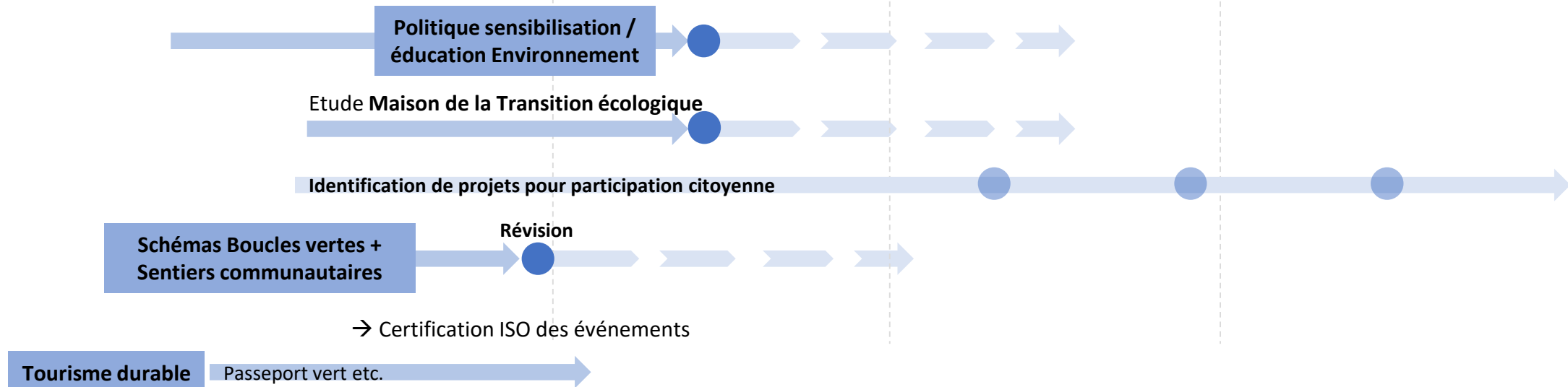


Un cadencement des actions à venir

Consommer

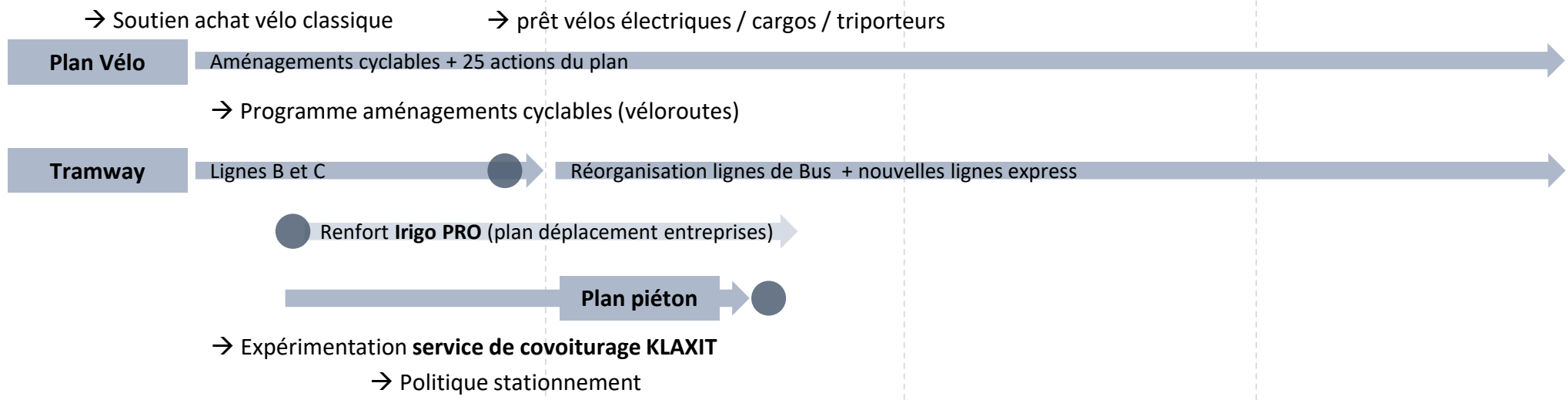


S'épanouir

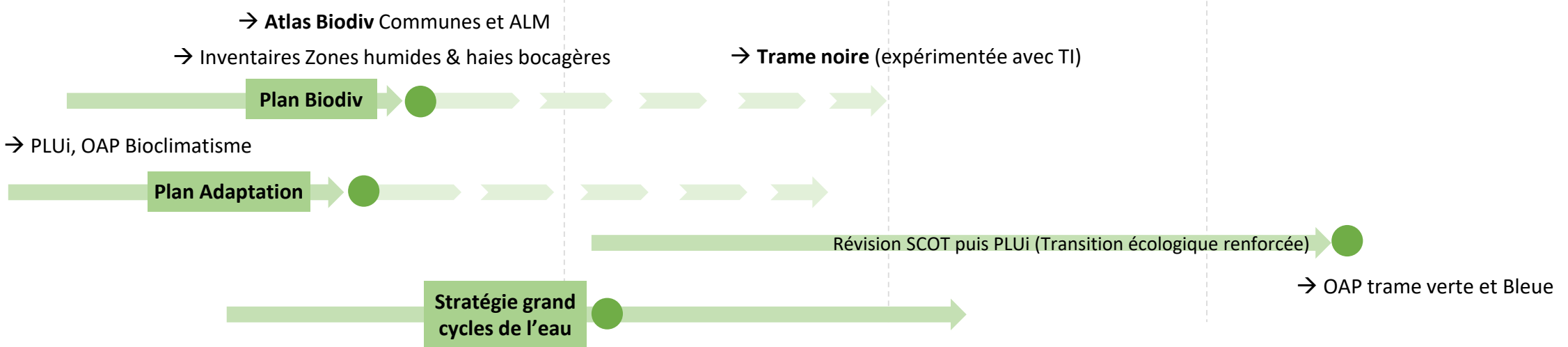


Un cadencement des actions à venir

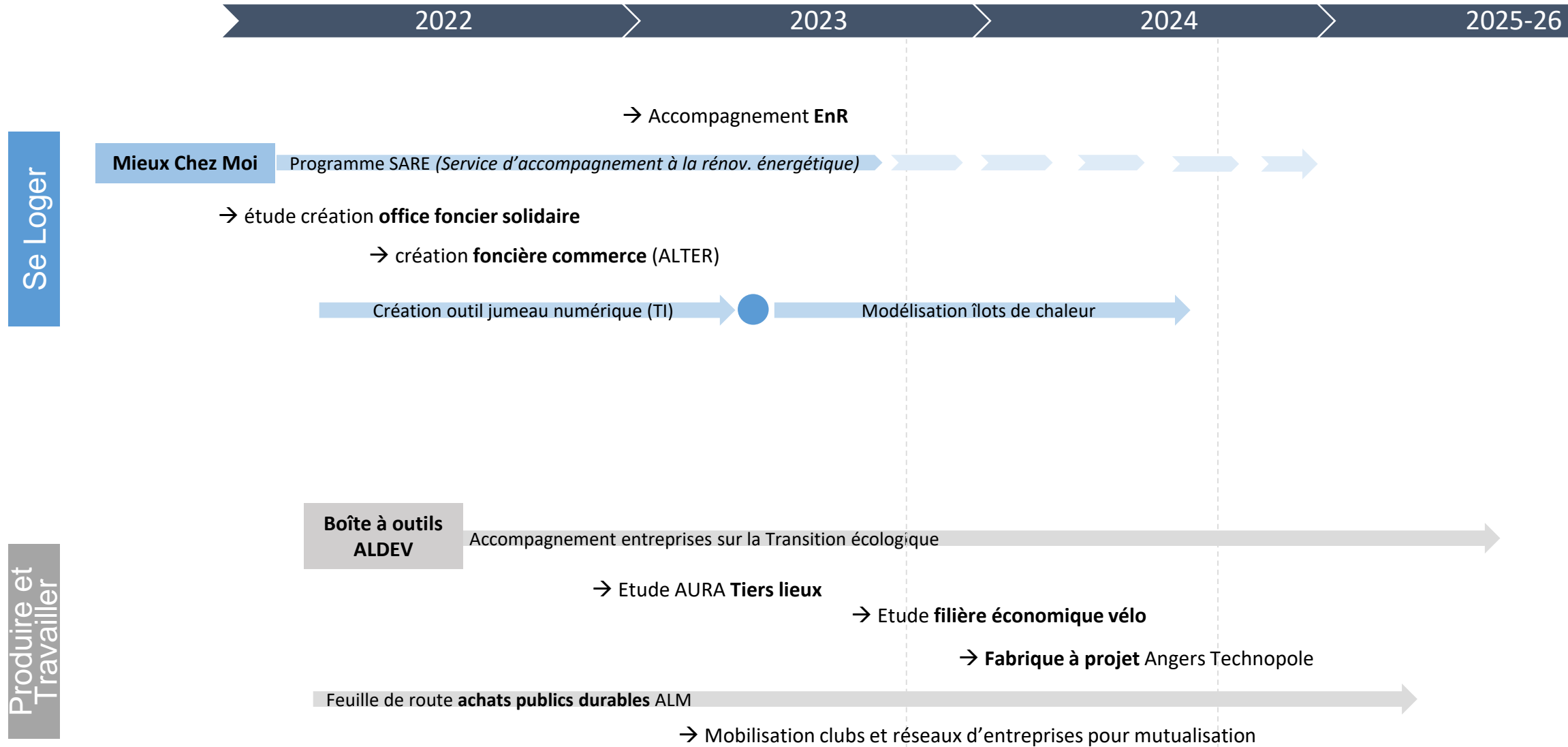
Se déplacer



Vivre en Bonne Santé



Un cadencement des actions à venir



A suivre...

- 1^{er} semestre: **élaboration des 63 fiches actions avec:** pilotage (élus, services, partenaires) objectifs, délais de réalisation, modalités de mise en œuvre, moyens, partenariats, indicateurs de résultats ...
- 2nd trimestre : **délibération** sur les modalités de constitution et de travail du **groupe de suivi et d'évaluation associant citoyens** tirés au sort parmi les participants des Assises aux élus en charge de politiques de transition écologique
- 3^e trimestre 2022 : lancement des travaux de la 1^{ère} phase d'évaluation

